Activité des Comités cantonaux de la Fondation suisse "Pour la Vieillesse"

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

et le secours de tous. On dira sans doute que le peuple suisse a, par son vote du 6 décembre, accepté l'assurance vieillesse et survivants. Oui, sans doute. la question du principe est acceptée, mais il se passera encore des années avant que cette assurance soit organisée dans toute la Suisse, aussi chacun estimant l'œuvre de secours aux vieillards digne d'intérêt voudra y apporter son obole. Il serait si bon de pouvoir donner à tous ces pauvres vieux, à toutes ces braves vieilles dont un bon nombre sont abandonnés à leur triste sort, un adoucissement pour leurs derniers jours. Il serait si bon de leur accorder parfois quelque consolation qui ramènerait un sourire sur leur visage ridé. Les vieux qui ont peiné durant de longues années n'ont-ils pas le droit de jouir un peu au soir de leur vie ?

C'est pourquoi nous adressons à tous nos concitoyens, en particulier aux jeunes, cet appel, les invitant à réserver un bon accueil aux personnes qui solliciteront leur obole et de faire acte de générosité, se souvenant de la parole du Christ : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre vous, je le considérerai comme fait à moi-même. »

Fribourg, Noël 1925.

LE COMITÉ CANTONAL « POUR LA VIEILLESSE »

Compte de chèques postaux : **IIa 40, Fribourg.** — *Prière d'indiquer sur le coupon, les mots :* « **Pour la Vieillesse** ».

Activité des Comités cantonaux de la Fondation suisse « Pour la Vieillesse »

En 1924, les secours distribués à 7,931 vieillards, hommes et femmes, se sont élevés à 825,752 fr. 70 (l'année précédente, à 686,017 francs 15, pour 6,709 vieillards). En outre, la somme de 37,270 fr. 73 a été versée comme subvention à des asiles de vieillards, etc. (l'année précédente, 68,763 fr. 50). Par contre, la collecte a produit seulement 622,394 fr. 80 (l'année précédente, 617,775 fr. 29). Il y a donc eu une grande différence, comblée par les réserves et des recettes extraordinaires.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'activité des comités cantonaux :

PRODUIT DES COLLECTES

CANTONS	Cent. par tête	Rang	Total en francs	Vieillards assistés	Sommes dépens. pour leur assist.
Argovie . . .	11,62	16	27,994 85	342	37,683 60
Appenzell R.-E.	31,37	3	18,059 73	318	21,890 —
Appenzell R.-Int.	16,81	7	2,457 95	40	900 —
Bâle-Campagne.	7,61	19	6,275 —	198	6,405 —
Bâle-Ville . .	15,63	9	21,999 23	219	36,265 —
Berne	6,65	22	40,764 —	239	22,729 —

CANTONS	Cent. par tête	Rang	Total en francs	Vieillards assistés	Sommes dépens. pour leur assist.
Berne Jura Nord	10,27	17	6,352 85	110	4,900 —
Fribourg . . .	**2,91**	25	**4,166 67**	**77**	**2,650 —**
Genève . . .	7,54	20	12,903 80	530	55,784 —
Glaris	36,7	2	12,206 20	208	16,070 —
Grisons . . .	13,5	13	16,188 05	231	18,590 —
Lucerne . . .	12,59	15	22,293 —	300	22,094 40
Neuchâtel . .	16,37	8	21,986 25	176	13,827 —
Nidwalden . .	5,01	23	700 —	35	964 —
Obwalden . .	7,3	21	1,282 45	27	2,080 —
St-Gall . . .	25,71	5	76,000 55	1,415	148,977 40
Schaffhouse . .	28,09	4	14,169 60	113	13,625 20
Schwyz . . .	15,57	10	9,304 30	190	7,585 —
Soleure . . .	14,99	12	19,587 13	293	21,019 15
Tessin. . . .	3,65	24	5,557 52	437	4,903 10
Thurgovie év. .	24,01	6	21,769 —	243	25,255 —
Thurgovie cath.	8,68	18	3,861 35	80	4,710 —
Uri.	12,62	14	3,026 55	21	1,316 —
Vaud	0,23	27	729 90	137	8,130 —
Valais. . . .	0,88	26	1,129 30	—	— —
Zoug	15,12	11	4,776 10	93	4,935 —
Zurich. . . .	45,94	1	247,399 41	1,859	322,134 85
Suisse	16,04		622,940 74	7,931	825,752 70

90 % du produit de la collecte de chaque canton sert à secourir les vieillards, hommes et femmes habitant le canton en question.

Une leçon de français aux trois degrés primaires

Puisque nos collaborateurs se sont mis en grève, nous nous trouvons dans l'obligation d'emprunter à la Revue belge de pédagogie *un exemple de ses remarquables leçons de français, originales en ceci : qu'un seul sujet remplit toutes les leçons de cette branche dans tous les cours. Nous profitons de cette occasion pour redire tout le bien que nous pensons de cette revue ; nous croyons que c'est la meilleure que nous puissions recommander à nos lecteurs, soit pour la partie théorique, soit pour la partie pratique. Je ne puis que souhaiter qu'elle se répande chez nous. (Abonnement : Ecole normale de Carlsbourg, Belgique, 25 fr., argent belge, pour les dix numéros annuels.) Cette leçon est tirée du numéro du 1er octobre 1925.*

Le livre

COURS ÉLÉMENTAIRE : PREMIÈRE ANNÉE.

OBSERVONS. — Ces sept paragraphes sont des canevas de causeries auxquels correspondent simplement, dans le livre de l'élève, quelques gravures.

1. *Les livres.* L'écolier a des livres. Lesquels ? N'y a-t-il que l'écolier qui ait des livres ? Qui les vend ? Qui s'en sert ? Où s'en sert-on ? A la maison, à l'église,